Ville de
Sainte-Anne-des-Monts
Gaspésie

AVIS PUBLIC
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2026

PRENEZ AVIS que, lors de la séance ordinaire tenue le 1 décembre 2025, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts a établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026 avec une modification à la séance de novembre pour tenir compte des élections. Les séances se tiendront dans la salle Jean-Baptiste-Sasseville de la maire de Sainte-Anne-des-Monts à 20 heures, aux dates suivantes :

- lundi 12 janvier
- lundi 2 février
- lundi 2 mars
- **mardi** 7 avril
- lundi 4 mai
- lundi 1 juin
- lundi 6 juillet
- **mardi** 8 septembre
- lundi 5 octobre
- lundi 2 novembre
- lundi 7 décembre

Notez qu'il n'y aura pas de séance ordinaire au mois d'août.

Donné à Sainte-Anne-des-Monts, ce 5 décembre 2026.

Andréanne Tousignant, greffière